

Fiche technique

Titre de l'activité : Mieux vaut prévenir que guérir

- **Description :**
Activité d'analyse, d'échange et d'observation qui amène à développer chez l'élève le sens de responsabilité pour sa sécurité et la sécurité des autres. Les élèves analyseront des photos, des énoncés-chocs et des mises en situation et auront l'occasion de discuter de leurs droits en matière de santé et sécurité au travail. La fiche comprend six documents reproductibles.
- **Thème :**
Métiers
- **Mots-clés:**
Métiers et professions, choix de carrière, entrepreneuriat, emploi
- **Niveau scolaire :**
Éducation secondaire
- **Groupe d'âge :**
15 à 17 ans
- **Déroulement:**
L'activité se fait d'abord en groupe-classe, puis les élèves sont regroupés en dyades. Ils font ensuite une mise en commun en groupe-classe. Puis, ils travaillent individuellement, en groupe-classe et en équipes.
- **Discipline scolaire :**
Les métiers, l'entrepreneuriat
- **Critère de construction identitaire :** Faire réfléchir – Analyse
- **Références :**
- **Auteurs :** Natalie Labossière et Carole Freynet-Gagné pour le compte du CDEM

Fiche pédagogique

Titre : Mieux vaut prévenir que guérir

- **Description :**

La présente leçon a pour objet de leur fournir des informations de base en français sur la santé et la sécurité au travail. Ils se renseigneront sur les dangers éventuels, leurs droits en matière de sécurité au travail et leurs responsabilités. Les mises en situation leur permettront de réfléchir, d'analyser, de repérer les dangers et de développer de bons réflexes pour assurer leur protection et celle des personnes qui les entourent. Enfin, ils apprendront que la sécurité n'est pas un jeu et qu'un travailleur bien informé est un travailleur en sécurité.

- **Démarche**

ÉTAPE 1

En groupe-classe

Présentez un témoignage (voir les options ci-dessous) d'une personne qui a été grièvement blessée dans un accident de travail. Vous pouvez aussi inviter une personne de la communauté qui a été blessée en milieu de travail. Demandez aux élèves de réagir (ce qui les surprend, leur fait peur, les rend tristes, ce qu'ils ont envie d'apprendre) et de partager ce qu'ils savent au sujet de la sécurité au travail. Discutez de leurs inquiétudes ou de leurs perceptions concernant la sécurité en milieu de travail.

www.hs101.ca/French/HS101_Resource_FR.pdf

<https://www.youtube.com/watch?v=HaqppmPZJqM>

<https://www.youtube.com/watch?v=I3ojieQR8Go>

Distribuez l'annexe 1 et invitez les élèves à dire s'ils sont d'accord, partiellement d'accord ou pas du tout d'accord. Faites une mise en commun. À la suite de chacune des réponses, offrez-leur l'information correspondante ci-dessous. Puis, présentez les cinq principes à la base de la sécurité en milieu de travail qui figurent à la page 2 de l'annexe 1.

Réponses aux questions à l'annexe 1

1. Ce que tu sais peut te sauver la vie. Un accident de vélo peut arriver n'importe où, n'importe quand, même à deux pas de chez toi. Les traumatismes crâniens constituent la majorité des décès liés au vélo chez les enfants et les adolescents. Dans la plupart des cas, la victime ne portait pas de casque.
2. Ce que tu sais peut te sauver la vie. Le port de la ceinture de sécurité peut, lors d'une collision, réduire les risques de décès de 47 % et ceux de blessures graves de 52 %¹.
3. Ce que tu sais peut te sauver la vie. En 2013, plus de 71 travailleurs âgés de 15 à 29 ans sont morts dans leur milieu de travail au Canada.²
4. Ce que tu sais peut te sauver la vie. Environ un quart des personnes qui se sont blessées au travail étaient âgées de 15 à 29 ans.³
5. Tu es responsable de te protéger et de protéger les gens autour de toi. Ton enseignant ou ton employeur doit veiller à ce que tu aies tout ce dont tu as besoin pour assurer ta sécurité, mais c'est toi qui dois voir à utiliser les outils et machines de façon sécuritaire. Vous devez travailler en équipe pour assurer la sécurité de tous.
6. Ce que tu sais peut te sauver la vie. Plus de gens se blessent au travail que dans les accidents de la circulation.⁴
7. Tu as le droit de travailler dans un milieu sécuritaire. Tu as le droit de refuser de faire une manœuvre que tu juges dangereuse.
8. Tu dois signaler tout danger. Les accidents de travail ont une incidence beaucoup plus importante sur le moral du personnel que les mesures de sécurité.
9. Tu es responsable de te protéger et de protéger les gens autour de toi. Les mesures de sécurité sont là pour te protéger et non pour t'énerver. Ta vie est précieuse. Vaut mieux prévenir que guérir.
10. Ce que tu ne sais pas peut te faire du mal. Informe-toi avant d'utiliser une machine. Parles-en à tes supérieurs.

¹ Stewart, D.E., H.R. Arora et D. Dalmotas (1997). *Estimation Methodologies for assessing Effectiveness of Seat Belt Restraint Systems and the National Occupant Restraint Program*. Direction générale de la sécurité routière et de la réglementation automobile, Transports Canada, Ottawa, Canada, publication n° TP 13110F.

² <http://www.jeunesse.gc.ca/fra/publications/danger.shtml>

³ <http://www.jeunesse.gc.ca/fra/publications/danger.shtml>

⁴ <http://www.jeunesse.gc.ca/fra/publications/danger.shtml>

ÉTAPE 2

En dyades puis en groupe-classe

Divisez la classe en dyades et distribuez l'annexe 2. Invitez les élèves à lire le texte et à faire l'exercice. Puis, dites aux élèves que des situations de tous les jours peuvent être la cause d'accidents en milieu de travail. Invitez-les à utiliser leur gros bon sens pour imaginer les dangers liés aux éléments suivants dans un atelier de construction ou de soudure :

<u>Éléments</u>	<u>Réponses possibles</u>
Eau	<i>Peut ébouillanter, causer une chute ou électrocuter</i>
Allumette	<i>Incendie, explosion</i>
Cheveux	<i>Peuvent se faire prendre dans une machine ou prendre feu</i>
Bijoux	<i>Peuvent se coincer dans une machine et causer l'amputation d'un doigt ou d'un bras, ou provoquer la strangulation</i>
Lacets	<i>Peuvent se faire prendre dans une machine ou faire trébucher</i>
Téléphone cellulaire	<i>Peut être une source de distraction</i>
Sac à dos et objets que l'on traîne avec soi	<i>Danger de trébucher, le désordre peut amener les employés à travailler de façon non sécuritaire</i>

Rappelez aux élèves que ce qu'ils savent peut leur sauver la vie et que l'utilisation d'un appareil ou outil dans un atelier s'accompagne de mesures de précaution. Donnez à chaque élève un outil ou un appareil (choisir une machine ou un outil de l'atelier ou voir la liste ci-dessous). Invitez-les à préparer une affiche indiquant les mises en garde pour l'outil ou la machine en question. Invitez-les à fouiller dans Internet pour trouver l'information nécessaire sur les précautions à prendre. Demandez-leur de présenter leur affiche au personnel de l'atelier.

Liste pour l'affiche!⁵

Échelle, marteau, égoïne, meuleuse, banc de scie, chalumeau, perceuse à colonne, plieuse, tour à métaux, scie à onglet

⁵ Bon site à consulter : <http://www.cchst.ca/topics/hazards/safety/machinery/>

ÉTAPE 3

Individuellement, en groupe-classe puis en équipes

Distribuez l'annexe 3 aux élèves et invitez-les à remplir l'information sur l'équipement de protection individuelle. Faites une mise en commun. Divisez la classe en équipes puis invitez les élèves à trouver les erreurs en matière de sécurité dans les images à l'annexe 4. Faites une mise en commun. Puis distribuez les annexes 5 et 6 et invitez les élèves à faire les exercices.

ÉTAPE 4

En groupe-classe

Lisez la mise en situation suivante aux élèves et invitez-les à répondre aux questions.

Une usine d'acier connaît beaucoup de succès. Elle embauche des Canadiens et des Canadiennes unilingues et bilingues de partout au Canada. Elle embauche également des immigrants nouvellement arrivés. Certains ne parlent que le français comme langue commune et d'autres seulement l'anglais. Les affiches et l'information relatives à la sécurité n'existent qu'en anglais. Quels sont les risques pour l'employeur? Quels sont les risques pour les employés? Qu'est-ce que vous suggérez? Qui est responsable de la sécurité?

Annexe 1 : Qu'en penses-tu?

Lis les énoncés suivants et dis si tu es d'accord, partiellement d'accord ou pas du tout d'accord.

1. Je porte un casque quand je fais du vélo sur une route et que je parcoure de longues distances, mais quand je vais tout simplement me balader, je n'en porte pas, car cela n'est pas nécessaire. Je ne roule pas assez rapidement.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

2. Quand je suis en voiture, je porte ma ceinture de sécurité, mais des fois, je trouve que c'est excessif.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

3. Il ne faut quand même pas exagérer. Se blesser fait partie du travail. Très peu de personnes en meurent.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

4. Je suis jeune et en bonne forme au moins. Je suis plus alerte. C'est surtout les vieux qui se font mal, car ils ne sont pas en bonne forme.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

5. C'est le rôle des employeurs et des enseignants d'assurer ma sécurité.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

6. Je pourrais me blesser en venant au travail alors pourquoi en faire tout un cas?

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

7. Je n'ai pas le choix de faire le travail qui est exigé de moi, même si c'est un peu dangereux. C'est mon travail.

D'accord Partiellement d'accord Pas du tout d'accord

8. Signaler à mon patron que mon collègue utilise des outils de façon dangereuse pourrait avoir un impact négatif sur le moral du personnel.

D'accord

Partiellement d'accord

Pas du tout d'accord

9. Juste parce qu'une personne s'est fait mal, on est maintenant tous obligés de porter un casque pour ramasser des mauvaises herbes. Les mesures de sécurité sont exagérées.

D'accord

Partiellement d'accord

Pas du tout d'accord

10. Ok, j'ai fait une gaffe, mais je ne savais pas où était le dispositif de sécurité. On ne peut pas s'attendre à ce que je sache tout ça!

D'accord

Partiellement d'accord

Pas du tout d'accord

Principes de santé et sécurité

1. Ce que tu sais peut te sauver la vie –
sois vigilant(e)
2. Ce que tu ne sais pas peut te faire du
mal – **informe-toi**
3. Tu as le droit de travailler dans un
milieu sécuritaire – **refuse les tâches
dangereuses**
4. Tu es responsable de te protéger et de
protéger les gens autour de toi –
**observe les mesures de précaution et
aide les autres à les observer**
5. Tu dois signaler tout danger – **n'aie pas
peur de signaler les dangers**

Ce que tu sais peut te sauver la vie
 Ce que tu ne sais pas peut te faire du mal

Annexe 2 : Prévoyance et vigilance

Tu passeras beaucoup de temps dans ton milieu de travail. Tu y trouveras plaisir, car tu as choisi ce métier et il te permettra de vivre une belle vie. Chaque matin, tu arriveras au travail et tu te sentiras chez toi. Toutefois, ton milieu de travail présente des dangers qui ne se retrouvent pas dans d'autres milieux, par exemple, dans un bureau. Les travailleurs de bureau sont entourés d'ordinateurs, d'écrans, de stylos, de chaises; toi, tu es entouré de machinerie lourde, d'outils tranchants, de produits chimiques, de combustibles, et tu aimes ça. Et si ces derniers te permettent de créer, de réparer, de modifier, de plier, de couper, de souder, ils peuvent également te faire du mal si tu n'es pas prudent. Il est alors très important que tu te renseignes sur les dangers qui t'entourent.

Tout d'abord, il existe trois types de dangers

Dangers physiques – il s'agit de dangers liés au contact physique de votre corps avec un objet.

Dangers chimiques – il s'agit de dangers liés à l'exposition non sécuritaire d'un produit chimique

Dangers ergonomiques – il s'agit de dangers liés à un milieu de travail ou des processus de travail prolongés malsains

Point de langue - types de blessures

coupure, brûlure, lésion,
 blessure, entorse, foulure,
 lacération, fracture,
 ébouillantage, commotion,
 contusion, écrasement, irritation,
 tendinite, et bien sûr la mort

Exercice : Place les problèmes suivants dans la colonne appropriée :

- ✓ Je suis tombé d'une échelle et je me suis fait une entorse.
- ✓ Je me suis brûlé les mains avec un produit nettoyant.
- ✓ J'ai mal au dos, car je reste penché toute la journée.
- ✓ Je me suis coupé avec la scie à onglet.
- ✓ Le bruit des machines a endommagé mon ouïe.
- ✓ J'ai les yeux irrités et je tousse, car je suis exposé à des émanations toxiques.
- ✓ J'ai reçu un morceau de métal dans l'œil.
- ✓ Je souffre d'une commotion cérébrale. Une tuile m'est tombée sur la tête et je ne portais pas de casque.
- ✓ Je souffre d'une tendinite, car je répète le même mouvement toute la journée.
- ✓ J'ai des problèmes respiratoires, car j'ai été exposé à de l'amiante et je n'ai pas porté de masque.
- ✓ J'ai une brûlure à la main gauche. Je n'ai pas porté de gants lorsque j'ai fait de la soudure.

Dangers physiques	Dangers chimiques	Dangers ergonomiques

Annexe 3 : EPI – Équipement de protection individuelle

Ce que tu sais peut te sauver la vie
Ce que tu ne sais pas peut te faire du mal
Tu es responsable de te protéger et de
protéger les gens autour de toi

Explique pourquoi ces articles sont importants sur un chantier de construction.



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :



Nom de l'EPI :

Ce qu'il protège :

Quand est-ce que je l'utilise :

Ce que tu sais peut te sauver la vie
Ce que tu ne sais pas peut te faire du mal

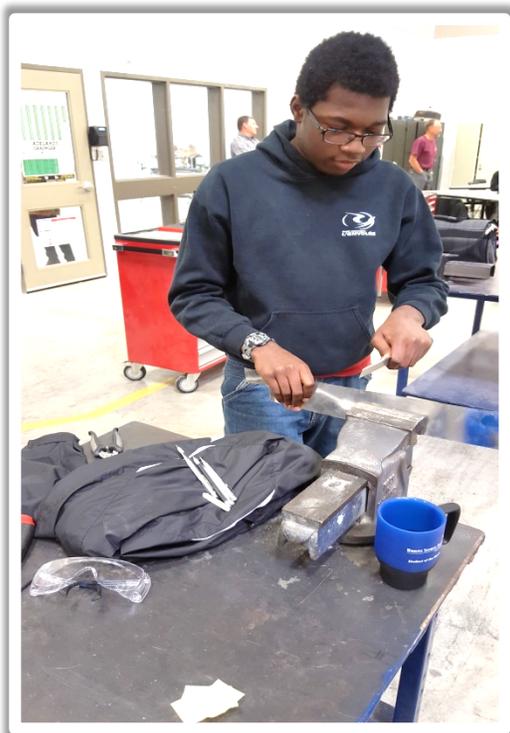
Annexe 4 : Trouvez les erreurs

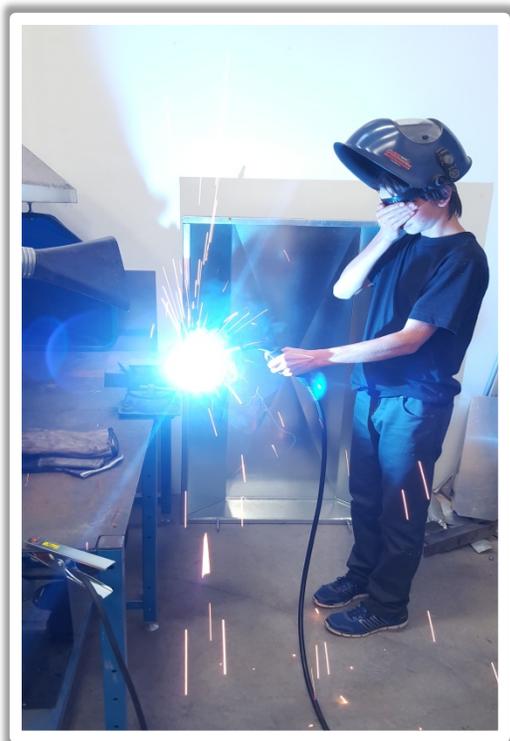
Observe les images suivantes et trouve les erreurs en matière de sécurité



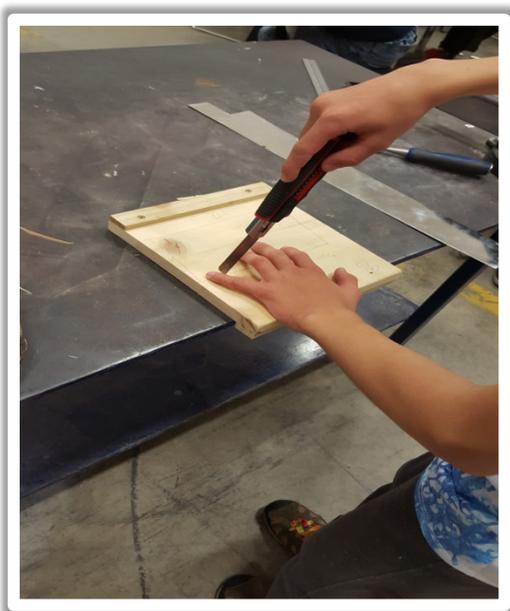












Tu as le droit de travailler dans un milieu
sécuritaire.

Annexe 5 : Tu as le droit

Savais-tu que tu as trois droits fondamentaux en matière de santé et sécurité au travail?

- Le droit de savoir quels sont les risques présents sur le lieu de travail
- Le droit de participer à des séances de formation sur la santé et la sécurité
- Le droit de refuser une tâche dangereuse

Savais-tu que tu ne peux pas être réprimandé si tu exerces un droit ou une responsabilité?

Alors...

1. Si ton patron te demande de faire une tâche que tu juges dangereuse, qu'as-tu le droit de faire?

J'ai le droit de _____

2. Si ton patron ne te donne pas la formation nécessaire pour faire ton travail en toute sécurité, qu'as-tu le droit de faire?

J'ai le droit de _____

3. Si tes collègues posent des gestes qui pourraient être dangereux pour toi ou pour eux, qu'as-tu le droit de faire?

J'ai le droit de _____

4. Si tu avertis ton patron que le dispositif de sécurité sur une machine ne fonctionne pas, qu'as-tu le droit de faire?

J'ai le droit de _____

5. Si tu dois faire une tâche et que tu as des doutes sur les mesures de sécurité, qu'as-tu le droit de faire?

J'ai le droit de _____

Lis chacune des responsabilités suivantes et dites s'il s'agit de la responsabilité de l'employé ou de l'employeur.

1. Assurer sa propre sécurité ainsi que celle des autres employés.
2. S'informer lorsqu'on n'est pas certain.
3. Connaître et observer toutes les mesures de sécurité.
4. Corriger les comportements et les situations qui présentent un danger.
5. Déclarer tous les accidents ou incidents.
6. Faire une enquête sur tous les accidents et incidents.
7. Offrir de la formation sur les risques potentiels dans le milieu de travail
8. S'assurer que les travailleurs qui doivent être accrédités le sont.
9. Fournir un environnement de travail sécuritaire.
10. S'assurer que l'équipement de protection individuelle est disponible et que les travailleurs l'utilisent.
11. Signaler au superviseur toute situation dangereuse
12. Signaler au superviseur tout cas de non-respect des mesures de sécurité.
13. Signaler tout accident ou toute blessure
14. Utiliser l'équipement de protection individuelle selon les recommandations.

Responsabilités des employeurs	Responsabilités des employés

Et rappelle-toi !

N'accepte jamais une tâche si tu penses que ta sécurité est compromise. Ta vie en dépend.

Pose des questions. Il n'y a pas de questions stupides quand il est question de ta sécurité.

Annexe 6 : Regarde autour de toi

Tu es responsable de te protéger et de protéger les gens autour de toi

Tu dois signaler tout danger

Lis les mises en situation suivantes et réponds aux questions.

Mises en situation

1. Michel s'apprête à utiliser une échelle pour installer des fenêtres au deuxième étage d'un immeuble. Quelles mesures de sécurité devrait-il prendre?
2. Danelle veut souder un crochet à un poteau en métal pour créer une patère. Quelles mesures de sécurité devrait-elle prendre?
3. Paola veut sculpter une barre de métal. Pour y arriver, elle doit la chauffer à l'aide d'un chalumeau. Les lunettes protectrices et les gants sont à l'autre bout de l'atelier et elle est pressée. Elle allume le chalumeau sans protection. Samuel la voit et reconnaît le danger. Que devrait-il faire?
4. Luc est en train de créer une rose en métal. Il s'apprête à couper une longue tige en métal avec la tour à métaux. Il y a 15 jeunes dans l'atelier où se trouve la tour. Quelles mesures devrait-il prendre pour assurer sa sécurité et celle des autres?
5. Florent doit utiliser un produit pour traiter le bois. Son patron lui a donné des directives, mais il n'a rien dit au sujet du port de gants ou d'équipement de protection personnelle. Florent ne sait pas si le produit est corrosif ou dangereux. De plus, il soupçonne que la ventilation n'est pas suffisante. Son patron est absent, mais il y a des travailleurs à proximité sur le chantier. Il ne les connaît pas et il a peur de les déranger. Que devrait-il faire?
6. Manuel doit nettoyer les toilettes de l'usine où il travaille. Son patron lui donne un produit composé d'ammoniaque et de javellisant. En lisant un article dans une revue, Manuel apprend que ce mélange peut être dangereux. Plus tard en après-midi, le responsable en santé et sécurité fait une inspection. Il lui demande si le produit est sécuritaire. Il lui répond que non et qu'il existe des produits nettoyants sécuritaires. Manuel va voir son patron pour lui expliquer ce qu'il a appris. Son patron lui répond que ces produits sont plus chers et qu'il doit continuer à utiliser le produit initial. Qu'est-ce que Manuel peut et devrait faire?

7. Sébastien veut usiner un morceau de métal avec la meuleuse, qui est débranchée. Janique, qui travaille à côté de lui, voit qu'il a une main sur la machine et qu'il s'apprête à brancher la meuleuse de l'autre. Janique se demande s'il a vérifié que l'interrupteur de la machine était bel et bien à « off ». Elle n'ose pas lui demander, car elle a des sentiments pour lui et ne veut pas l'insulter. Sébastien branche la machine et effectivement, le bouton était à « on ». Il se blesse la main grièvement. À qui la faute?

Annexe 2 : Prévoyance et vigilance - Corrigé

Dangers physiques	Dangers chimiques	Dangers ergonomiques
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je suis tombé d'une échelle et je me suis fait une entorse. ✓ Je me suis coupé avec la scie à onglet. ✓ J'ai reçu un morceau de métal dans l'œil. ✓ Je souffre d'une commotion cérébrale. Une tuile m'est tombée sur la tête et je ne portais pas de casque. ✓ J'ai une brûlure à la main gauche. Je n'ai pas porté de gants lorsque j'ai fait de la soudure. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je me suis brûlé les mains avec un produit nettoyant. ✓ J'ai les yeux irrités et je tousse, car je suis exposé à des émanations toxiques. ✓ J'ai des problèmes respiratoires, car j'ai été exposé à de l'amiante et je n'ai pas porté de masque. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ J'ai mal au dos, car je reste penché toute la journée. ✓ Le bruit des machines a endommagé mon ouïe. ✓ Je souffre d'une tendinite, car je répète le même mouvement toute la journée.

Annexe 3 : EPI – Équipement de protection individuelle - corrigé

	<p>Nom de l'EPI : un casque protecteur</p> <p>Ce qu'il protège : la tête</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : Si le lieu de travail présente des risques de blessure à la tête.</p>
	<p>Nom de l'EPI : des chaussures de travail avec pointe en acier</p> <p>Ce qu'il protège : les pieds et les orteils</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand je travaille dans un milieu où des objets, lourds, coupants ou pointus pourraient tomber sur mes pieds, lorsque je travaille avec de grosses machines</p>
	<p>Nom de l'EPI : des genouillères</p> <p>Ce qu'il protège : les genoux</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand on travaille à genou</p>

	<p>Nom de l'EPI : des lunettes protectrices</p> <p>Ce qu'il protège : les yeux</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : lorsqu'il y a des risques suivants : projectiles, éclaboussures de produits chimiques, radiation</p>
	<p>Nom de l'EPI : des bouchons pour les oreilles</p> <p>Ce qu'il protège : mes oreilles, mes tympans</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand on travaille dans un milieu bruyant, quand on utilise des outils électriques, etc.</p>
	<p>Nom de l'EPI : un masque pour la soudure</p> <p>Ce qu'il protège : mes yeux et mon visage</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand je fais de la soudure</p>
	<p>Nom de l'EPI : des gants pour la soudure</p> <p>Ce qu'il protège : les mains</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand je fais de la soudure car ils sont épais et résistants</p>

		<p>Nom de l'EPI : un gilet de sécurité</p> <p>Ce qu'il protège : mon corps</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand il y a des risques de ne pas se faire voir.</p>
		<p>Nom de l'EPI : un extincteur</p> <p>Ce qu'il protège : les personnes et les biens en général</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand il y a un incendie</p>
		<p>Nom de l'EPI : un masque</p> <p>Ce qu'il protège : le système respiratoire (nez, bouche, poumons, etc.)</p> <p>Quand est-ce que je l'utilise : quand il y a de la poussière, certaines émanations, etc.</p>

Annexe 3 – Trouvez les erreurs – corrigé



La lame est trop longue

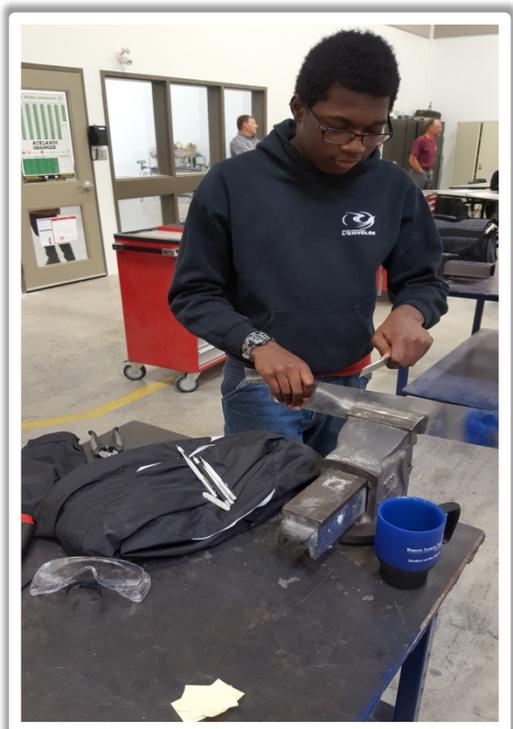
La main gauche devrait être derrière le
couteau



La main gauche devrait être derrière le
ciseau



Les cheveux devraient être attachés
Elle devrait porter des souliers
appropriés. Les sandales ne sont pas
acceptables.



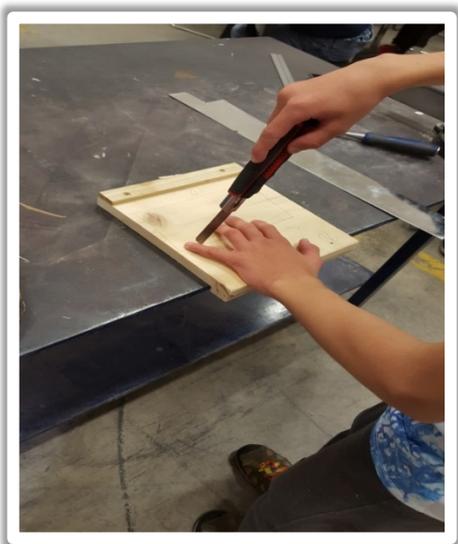
Il ne devrait pas porter un chandail
avec capuchon.
Il y a trop d'articles qui traînent sur la
table.
Une tasse de café ouverte n'est pas
sécuritaire.



Le garçon ne porte pas de gants.
Il devrait porter son masque
correctement.



Il est inacceptable de lancer des objets
dans l'atelier.



La lame est trop longue.
Il manipule la lame dangereusement.

Annexe 5 : Tu as le droit - Corrigé

1. J'ai le droit de savoir quels sont les risques présents sur le lieu de travail et de demander la formation nécessaire pour assurer ma sécurité. Si je ne la reçois pas, j'ai le droit de refuser de travailler.
2. J'ai le droit de signaler les comportements dangereux car je suis responsable d'assurer ma sécurité et la sécurité des autres.
3. J'ai le droit de refuser la tâche.
4. J'ai le droit de poser des questions sur les risques présents sur le lieu de travail et de demander des mesures de sécurité.

Responsabilités des employeurs	Responsabilités des employés
<ul style="list-style-type: none"> • Corriger les comportements et les situations qui présentent un danger. • Faire une enquête sur tous les accidents et incidents. • S'assurer que les travailleurs qui doivent être accrédités le sont. • Fournir un environnement de travail sécuritaire. • S'assurer que l'équipement de protection individuelle est disponible et que les travailleurs l'utilisent. • Déclarer tous les accidents ou incidents. • Offrir de la formation sur les risques potentiels dans le milieu de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer sa propre sécurité ainsi que celle des autres employés. • S'informer lorsqu'on n'est pas certain. • Connaître et observer toutes les mesures de sécurité. • Signaler au superviseur toute situation dangereuse. • Signaler au superviseur tout cas de non-respect des mesures de sécurité. • Signaler tout accident ou toute blessure. • Utiliser l'équipement de protection individuelle selon les recommandations.